

## MIRAMAS CYCLOTOURISME



Numéro fédéral : 1056 Siège social: Gymnase Concorde, Bd du 14 juillet, 13140

Miramas

Correspondant : Mr SICCARDI, Chemin de Guimbaud, 13140 MIRAMAS

Tel : 06 64 66 42 15 Email :jo.siccardi@bbox.fr



# SAISON 2025

## INTERVENTION sur la SECURITE

Comme chaque année, il est important, lors de notre AG, de faire le bilan sur la sécurité, et sur les accidents éventuels survenus à certains d'entre nous. Cette année, nous avons un chiffre une nouvelle fois en hausse de + 4 sur les chutes par rapport à l'année dernière. Certaines, ont été importantes en termes de conséquences. Cela nous fait prendre conscience que notre discipline est belle mais reste dangereuse en tous points, que ce soit de notre propre fait ou des autres éléments qui entourent notre pratique sportive.

Au-delà de certaines maladresses ou inattentions individuelles, qui peuvent arriver à tous, notre terrain de jeu est bien encombré par de multiples éléments autant dangereux les uns que les autres, à commencer par l'état des routes, les conditions climatiques, mais surtout les automobilistes qui en sont les premiers danger. Il est donc inutile d'en chercher d'autres, car certains d'entre nous prennent un peu trop de risque ou bien se croient encore assez trop sur d'eux pour faire, par exemple, des descentes à vives allures ce qui augmente le risque bien évidemment, la preuve, notre Max n'en a toujours pas mesuré les dangers.

Aujourd'hui, il est rare qu'un cyclo sorte sans son téléphone, ce qui peut être très utile bien évidemment en cas de problèmes divers, mais je rappelle une règle basique, que si l'on doit l'utiliser, il est primordial de s'arrêter, car là aussi même les plus agiles d'entre nous, se retrouvent au sol plus vite que prévu....

L'implication d'un tiers est souvent la cause d'un accident, mais on s'aperçoit, que les chutes qui semblent anodines sont souvent source d'une erreur ou d'une négligence de la part du cyclo, c'est le cas dans le club.

A nous d'en être d'autant plus vigilant et de ne pas prendre de risques inutiles, ou de ne pas respecter le code de la route, et ainsi se mettre en danger. Ne pas respecter cela c'est aussi ne pas respecter les camarades qui roulent à nos côtés.

Donc, en ce qui concerne les accidents, cette année, nous relevons **10 chutes** et plusieurs d'entre elles ont nécessité une hospitalisation.

Le premier à ouvrir la liste est **Aulagnit André**, côtes fêlées.

Puis ce fut le tour de **Curéli Marc** avec une clavicule HS et une fissure sur le haut du fémur.

Lors de notre séjour dans le Jura, c'est **Max Bizard** qui nous a fait peur, et les conséquences auraient pu être bien plus dramatiques, et bien qu'il soit du coup interdit de séjour aux pays bas, nous espérons qu'il aura un peu compris que les risques pris ce jour là étaient bien inutiles.

Le mois d'août a été le plus « productif » en chutes.....et **Grall JJ**, a lancé le bal avec une chute quasi à l'arrêt mais le poignet n'a pas supporté

Puis notre baroudeur au long court **Pain Dominique**, fait une chute lors de son périple outre Manche avec de grosses contusions, vélo cassé, et une belle frayeur.

Puis **Prodon Michel** a chuté lourdement avec de graves conséquences, puisque fracture de la jambe, opération et longue rééducation.

**Gadayan Roger**, chute à son tour, lui aussi quasiment à l'arrêt, et côtes abîmées, et hématomes importants.

**Bizard Max**, chute à nouveau, sans trop de gravité, mais inscrit donc un doublé et prend la tête du classement.

Mais **Dominique Pain**, jouant peut être lui aussi le général, chute à nouveau, mais hélas plus gravement ce coup ci, avec fracture du poignet et opération...mais inscrit lui aussi un doublé !

**Jacques Portal**, termine cette liste, avec quelques belles contusions...

Le bilan des chutes est donc en hausse de +4 cette année.

Sur les 5 dernières années au sein du club, nous avons une moyenne de **7 chutes par an**, et certaines assez conséquentes. Nous espérons que tous se remettent rapidement et pleinement, pour les côtoyer à nouveau sur le vélo.

## Bilan sécurité routière

En France métropolitaine, il est estimé que **3 193 personnes sont décédées en 2024, soit 26 tués de plus qu'en 2023**  
**235 600 personnes ont été blessées** sur les routes de France métropolitaine, dont **16 000 gravement**.

## Bilan sécurité pour le vélo

**224 cyclistes** (dont 194 hommes) sont décédés en 2024, et de l'ordre de 2 500 blessés gravement. Soit 7% des décès  
**51 % des cyclistes tués sont âgés de 65 ans ou plus.**  
**Le nombre de blessés graves en vélo, s'établit à 2577, soit 24% de plus**  
L'accidentalité cycliste par rapport à 2023 augmente en agglomération et diminue sur les routes hors agglomération.

**En agglomération**, le nombre de tués à vélo s'élève à **108**, soit + 14 % par rapport à 2023  
Le nombre de blessés graves estimés suit les mêmes tendances.  
La pratique cycliste augmente en milieu urbain (+ 1 %).

**Hors agglomération**, le nombre de tués à vélo s'élève à **109**, soit - 8 % par rapport à 2023. Cette hausse est plus soutenue chez les **65-74 ans**.  
Le nombre de blessés graves estimés baisse de - 4 % par rapport à 2023 et la pratique cycliste baisse de - 3 % en milieu rural.

A savoir, que dans les accidents mortels, 43% font suite à un malaise, 15% sont dus à l'inattention, 11% pour de la vitesse inadaptée, et 11% pour refus de priorité.

Comme quoi ce n'est pas que la cause directe d'un tiers, même si cela représente tout de même 20% ce qui est beaucoup.

Nous pouvons retenir, qu'en **agglomération se sont 108 cyclistes** sur les 224, tués suite à collisions avec des véhicules. (39 avec des voitures, 3 avec des fourgons, 22 avec des camions....)

**Hors agglomération se sont 116 cyclistes tués** sur les 224, (dont 37 avec des voitures, 14 avec des fourgons, 6 avec des camions....)

Au niveau des régions, le nombre de tués à vélo le plus important est en Occitanie (35) et en Auvergne Rhône Alpes, (33) avec une répartition pratiquement équivalente entre le milieu routier en agglomération et hors agglomération.

Ensuite viennent les régions Nouvelle-Aquitaine avec 29 tués et la Bretagne avec 23, ces 2 régions ont une très forte part de cyclistes tués hors agglomération (52 %) et (74 %). Puis c'est la région Grand Est avec 20 tués, et qui présente elle une part de cyclistes tués en agglomération importante (65 %). Pour notre région, en 2024, il y a eu 19 accidents mortels de cyclistes dont 11 hors agglomération.

### **Rappels de quelques règles du code de la route qui évoluent et soumises à contraventions**

Au mois d'octobre la sécurité routière a lancé une campagne nationale pour installer dans l'espace public une priorité au respect. Pour essayer de pacifier nos routes et nos rues il nous faut respecter le code de la route bien sur, et aussi la personne en face de nous quel que soit son mode de déplacement. Exemples :

\*Annoncer son changement de direction, c'est simple mais beaucoup ne le font pas. En plus d'être sécuritaire, ne pas le faire, vaudra maintenant 35€ d'amende

\*Respecter les pistes cyclables, même si elles ne sont pas toujours adaptées pour les groupes sportifs. N'oublions pas que certaines sont obligatoires

\*Ne pas rouler à plus de deux de front

\*Respecter les priorités (passage piéton, stop, céder le passage...) 135€

\*Rouler en sens interdit , même si certaines rues autorisent les vélos en contresens notamment dans les zones à 30 ou rues limitées à 30km/h, toutes les rues ne le sont pas, 135€

\*Ne pas rouler avec des écouteurs : 135€

\*Téléphoner en roulant est interdit, comme en voiture et bien sur c'est dangereux....135€

\*Rouler sur le trottoir ....pareil c'est interdit, sauf pour les enfants de moins de 8 ans : 135€

\*Griller un feu rouge, sauf si un panneau triangulaire indique son franchissement, c'est interdit : 135€

### **Conclusions**

Pour conclure ce bilan, on constate que le vélo est toujours installé dans le paysage de la mobilité, mais il y a encore de nombreux défis à assurer et à relever pour améliorer la sécurité des cyclistes.

On peut se questionner sur l'installations trop rapides et parfois peu judicieuses (rues étroites en sens unique pour les voitures et contre sens pour les vélos, pistes cyclables peu praticables....)

La ville de Miramas et la métropole sont entrain de travailler afin d'aménager nos rues et routes pour pouvoir utiliser des moyens de déplacements doux, et écologiques. Beaucoup de travaux et d'études sont en cours ou en réflexions avec divers partenaires. Bien sur cela concerne les déplacements pour tous, et pas que pour les groupes sportifs. C'est déjà ça, même si cela ne va pas assez vite où si certaines réflexions peuvent paraître peu efficaces.

Alors, les différentes fédérations cyclistes, ainsi que certaines associations....ont un rôle important à jouer et continueront à œuvrer pour l'évolution du code de la route tout en espérant voir beaucoup plus de comportements positifs de tolérances et de respects envers les cyclistes, et pour que la pratique du vélo se généralise dans de bonnes conditions.

**Mais les premiers acteurs resteront les cyclistes eux même, qui de part leurs comportements, que ce soit en ville ou en dehors,** doivent être les premiers à respecter les codes et usages si nous voulons gagner en respect et surtout en sécurité.

Et surtout continuons à faire vivre cette pratique magnifique qu'est le cyclisme et sous toutes ses formes, bien évidemment le tout dans le plus grand respect de tous, il en va de notre plaisir à rouler ensemble sur nos routes, de notre sécurité, de notre santé et de notre vie à tous.

Le responsable sécurité :  
GOIRAND Hervé